



CENTRE-BOURG : LES TRAVAUX AVANCENT !

Les travaux de réhabilitation du centre-bourg se poursuivent. Suite aux articles dans les numéros 16, 17 et 18, voici un résumé des chantiers réalisés et engagés en 2022

ESPACE DE LA FONTAINE

Le chantier de l'espace de la Fontaine, démarré début 2022, est en cours de finalisation. Le report en septembre 2022 du chantier des réseaux de la Grand Rue a permis de prendre le temps de réaliser un aménagement de qualité.

Un premier lot de maçonnerie confié aux entreprises Blanc et Alexandre Bâtiment a permis d'ouvrir l'espace à l'angle de la Grand Rue et de la rue de l'Eglise. Les anciens murs bordant la parcelle ont été restaurés en pierre apparente, tout comme une ancienne grange dont une partie a été réhabilitée. L'entreprise SMED s'est vue confier le lot des aménagements de VRD ; cela comprenait l'accès en enrobé depuis la rue de l'église, l'aménagement de 16 places de parking avec infiltration des eaux pluviales, les espaces verts, des espaces jardinés, des cheminements piétons, un nouveau bassin et sa fontaine. Avant d'ouvrir l'aménagement aux usagers, il restait à restaurer le bardage accolé à la maison voisine, ce qui a été réalisé par l'entreprise Brunet-Manquat.



L'espace de la Fontaine au démarrage des travaux et en septembre 2022.

Rappelons que ce parking a vocation à remplacer des places de stationnement qui seront supprimées dans le futur aménagement de la Grand Rue, qui laissera plus de place aux cheminements piétons. A noter enfin que le parking de l'espace de la Fontaine comprendra des places en journée réservées aux commerces et services (type zone bleue).



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX DE LA GRAND RUE

Après plusieurs années d'attente puis d'études, les travaux sur les réseaux enterrés de la Grand Rue ont enfin démarré.

Ces travaux ont plusieurs intérêts : en premier lieu, il était indispensable, avant d'envisager une quelconque rénovation en surface de la Grand Rue, que ces réseaux enterrés soient repris. Les travaux sont portés par la communauté de communes du Grésivaudan **(1)** pour les réseaux d'eaux usées et d'eau potable, et la commune de Crêts en Belledonne pour le réseau d'eaux pluviales et le réseau électrique. Pour assurer une bonne coordination de chantier, la commune a pris le même maître d'œuvre **(2)** (entreprise MTM Infra / St-Ismier) que l'intercommunalité, et elle a délégué la maîtrise d'ouvrage à cette dernière. Le service Eau et Assainissement basé à St-Vincent-de-Mercuze a en effet l'habitude de gérer de tels chantiers.

(1) Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes a pris la compétence « Eau-Assainissement » qui inclut les services de distribution d'eau potable d'une part, et les services de collecte et de traitement des eaux usées d'autre part. La communauté de communes Le Grésivaudan succède ainsi aux communes ou syndicats de communes qui exerçaient cette compétence antérieurement.

(2) le maître d'œuvre est la personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour la conception et la conduite opérationnelle des travaux. Le maître d'œuvre de l'aménagement d'une infrastructure publique est l'équivalent d'un architecte pour une habitation.





AU FAIT, POURQUOI FAUT-IL REPRENDRE LES RÉSEAUX DE LA GRAND RUE ?

Pour les eaux usées et eaux pluviales, actuellement toutes les eaux vont dans un réseau unitaire sous la Grand Rue (le « tout-à-l'égout ») qui se jette dans le ruisseau du Verrier qui est canalisé en parallèle de la Grand Rue. Ce ruisseau va se jeter dans le lac du Flumet, via le quartier de la Poutaz et le stade.

Avant de mener les eaux usées à la station d'épuration **(3)**, il est nécessaire de séparer les eaux usées et les eaux pluviales, sous peine de surcharger la station d'épuration en cas de pluie. Ainsi, les eaux pluviales vont continuer à s'écouler dans l'ancien réseau unitaire qui sera réhabilité (chemisage) ou

remplacé ; au bout du réseau, les eaux pluviales continueront à rejoindre le ruisseau du Verrier puis le lac du Flumet.

La séparation des eaux usées et eaux pluviales aura lieu dès l'habitation, avec la reprise des branchements. Les propriétaires auront 2 années après la fin des travaux pour s'assurer que leurs réseaux privatifs permettent bien cette séparation des eaux. Près de 80 habitations sont concernées dans la Grand Rue, ce qui donne l'ampleur du chantier qui démarre ! pour certaines habitations, les eaux pluviales et les eaux usées se rejettent dans le ruisseau du Veyrier, canalisé derrière les habitations. Ces eaux usées devront être ramenées côté Grand Rue, si besoin à l'aide d'un petit poste de relevage.

Pour le réseau d'eau potable, la vétusté du réseau rend indispensable son remplacement. Ces dernières années, on ne compte plus les coupures d'eau liées à une casse de la conduite en amiant-ciment (Eternit) qui parcourt la Grand Rue. Au-delà du coût que représentaient ces interventions d'urgence, les travaux s'imposaient pour supprimer ces vieux ouvrages contenant de l'amiante. Les travaux pour les réseaux d'eaux usées, pluviales et potable ont été confiés au groupement d'entreprises Perino Bordone et Eurovia. La dépose des anciennes canalisations en amiante sera réalisée par une entreprise certifiée ; son personnel sera protégé ainsi que les habitants.

Pour le réseau électrique, les travaux sont l'occasion de procéder à un enfouissement du réseau qui participera à l'embellissement du village. Les travaux seront réalisés par GreenAlp (groupe GEG). La fibre optique est déjà enfouie dans la Grand Rue et ne sera pas modifiée.

(3) Savez-vous où vont les eaux usées du centre-bourg ? le nouveau réseau qui collectera les eaux usées suivra la pente naturelle jusqu'au stade de St-Pierre-d'Allevard. Au bord de la route départementale, se trouve un poste de refoulement qui va renvoyer les effluents vers la route de Grenoble, en direction de Goncelin.

De là, les eaux usées rejoignent la station d'épuration du Touvet, à côté de l'échangeur de l'A41, où elles vont être traitées avant rejet dans l'Isère. La station d'épuration du Touvet reçoit les eaux usées de Saint-Vincent de Mercuze, Le Touvet, Le Cheylas, Crêts en Belledonne, Goncelin, Theys et La Flachère.



Réunion publique du 12 septembre 2022 à la salle des fêtes de St Pierre d'Allevard



Une réunion publique a eu lieu le 12 septembre 2022 à la salle des fêtes (place du Foyer) pour expliquer ces travaux des réseaux de la Grand Rue et répondre aux questions.

Le chantier va progresser du nord au sud en démarrant la semaine du 19 septembre 2022 au carrefour de la rue de la Roche. Il est en effet nécessaire de reprendre le réseau entre le rond-point du Foyer (carrefour rue Champ Sappey) et la rue de la Roche (Phase 1) afin de l'approfondir et lui fournir une pente adéquate. Cette Phase 1 va durer de septembre 2022 à février 2023 (cf. plan en page suivante). Ensuite le chantier va pénétrer dans la Grand Rue et travailler selon 2 autres phases :

- Phase 2 entre le Foyer et l'avenue d'Uriage (février à août 2023) ;
- Phase 3 pour le carrefour de l'ancienne Poste (août-septembre 2023).

Le chantier va donc durer environ une année ; le planning précédent reste cependant une estimation dont la confirmation va dépendre d'éventuels aléas de chantiers (casse de réseau, difficultés de branchement, aléas météorologiques etc.).





COMMENT VA SE DEROULER LE CHANTIER ?

Pendant la phase chantier, une portion de la Grand Rue sera barrée et ne pourra plus être circulée. Le reste de la Grand Rue sera accessible en véhicule, soit par le nord, soit par le sud. Dans la zone de chantier, les piétons pourront toutefois accéder aux commerces et habitations. Les livraisons pourront continuer à avoir lieu en s'approchant au plus près, de même que le ramassage des ordures ménagères. Des déviations seront organisées dans les rues adjacentes : rue de l'Eglise, de la Charrière, de la Marguiron, du Parc. Pour la rue de Saujet, qui est en impasse et ne peut être accessible en dehors de la Grand Rue, la période de nuisance sera raccourcie au maximum. C'est le cas également de la petite impasse des Hespérides. Un cheminement piéton a été restauré entre la salle des fêtes et la rue de Saujet.

Le chantier pourra conduire à des coupures d'eau ou des coupures de courant électrique qui seront annoncées à l'avance. Néanmoins, il existe des risques d'avoir des coupures accidentelles d'eau potable par casse de réseau ; les agents de l'entreprise des services Eau-Assainissement feront leur maximum pour limiter les nuisances. Les transports en commun ne vont plus emprunter la Grand Rue pendant le chantier (lignes T86, G6, G60) ; l'arrêt St-Pierre-Village est neutralisé. Toutes les lignes sont déviées sur la rue des Ecoles réaménagée à cet effet en 2021. L'arrêt de la Roche

Phasage général :



est neutralisé pendant la Phase 1, les lignes empruntant la rue Champ Sappey depuis Chantelouise, puis la rue des Ecoles. L'arrêt de la Roche sera rétabli à l'issue de la Phase 1 lorsque les cars pourront réemprunter la route d'Allevard et la rue Champ Sappey depuis la place du Foyer.

Pour la phase chantier, les contacts nécessaires sont indiqués ci-dessous.

Si vous êtes riverains de la Grand Rue et que vous vous posez des questions, notamment sur vos réseaux, ne pas hésiter à rencontrer le chef de chantier ou à solliciter la communauté de communes ou la commune de Crêts en Belledonne.

■ Maitrise d'œuvre / bureau d'études :

MTM Infra - M. GERBER Benjamin - 04.76.52.24.27 - bde@mtm-infra.fr

■ Entreprise :

PERINO-BORDONE - M. CARTIER-MILLION
Jordy - 04.76.50.45.30 - perinobordone@eurovia.com

■ Maitrise d'ouvrage eau potable & assainissement :

Service des Eaux du Grésivaudan
M. BON-MARDION Arthur - 04.76.99.70.00 - abonmardion@le-gresivaudan.fr

■ Maitrise d'ouvrage eaux pluviales & réseaux secs :

Mairie de Crêts en Belledonne - M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre - 04.76.45.11.10 - cretsenbelledonne@mairieceb.fr ou travauxcentrebourg@mairieceb.fr

Quelques chiffres-clés du chantier sur les réseaux de la Grand Rue

Création d'un réseau d'eaux usées

- 750 ml de conduite principale
- 78 branchements de particuliers
- ▷ 841 258,20 € TTC

Renouvellement du réseau d'eau potable

- 400ml de canalisation principale
- 400ml de dépose de canalisation en amiante
- ▷ 347 152,60 € TTC

Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales

- 250ml de reprise de canalisation principale
- 160ml de réhabilitation par l'intérieur de canalisation principale
- ▷ 448 875,60 € TTC

Enfouissement des réseaux aériens

- 90ml de téléphone
- 400 ml d'électricité
- ▷ 109 703,40 € TTC

Une adresse mail est dédiée pour toute demande de la part des habitants : **travauxcentrebourg@mairieceb.fr**. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur les projets et chantiers.

Pour suivre l'historique et les projets du réaménagement du centre-bourg : **<https://cretsenbelledonne.fr/la-une/nos-projets>**

Déviations par la rue du cimetière



TRAVAUX DE SURFACE DE LA GRAND RUE

A partir de fin-2023 et surtout à partir de 2024, notre commune portera les aménagements de surface de l'espace public, sur l'ensemble du linéaire de la Grand Rue, ainsi que sur la Place de la Mairie qu'il est prévu de réaménager. Plusieurs tranches de quelques mois de travaux seront envisagées.

Pour ces aménagements, notre commune de Crêts en Belledonne s'est attachée les services d'un maître d'œuvre (Bureau d'études : DYNAMIC Concept, Chambéry-Aix les Bains, 73). Celui-ci va concevoir les différentes options d'aménagement, identifier les contraintes, chiffrer les actions, etc. Il sera également l'animateur de réunions publiques et de réunions de travail qui se tiendront dans les prochains mois.